



Réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2012

Comptes administratifs 2011.

Les membres du conseil municipal ont approuvé, à l'unanimité des membres présents, les différents comptes administratifs de l'exercice 2011, à savoir :

Tous Budgets confondus :

- Recettes globales : 889 930.08
- Dépenses globales : 846 977.51
- Excédent global : 42 952.57

Taux d'imposition 2012 inchangés par rapport à 2011

Taxe d'habitation :	20.65	%
Foncier bâti :	22.46	%
Foncier non bâti	82.24	%

Budgets 2012 votés à l'unanimité des membres présents :

Total des dépenses et des recettes prévues : 865 249 €

L'année 2012 verra une année relativement sage au niveau des investissements. Il convient en effet mise à part le paiement reporté de travaux réalisés en 2011, de prévoir l'acquisition du tracteur nécessaire pour les besoins des services techniques municipaux, mais également et surtout le montage du dossier technique et financier relatif à l'aménagement du futur lotissement, un lourd projet qui avoisinera vraisemblablement les 280.000 €uros TTC.

En ce qui concerne les recettes, pas d'emprunt prévu en 2012. Rappelons qu'une subvention de 15 000 €uros provenant de l'enveloppe parlementaire de Monsieur Ronan KERDRAON, Sénateur-Maire de Plérin, viendra abonder notre budget d'investissement et participer au financement du tracteur communal.

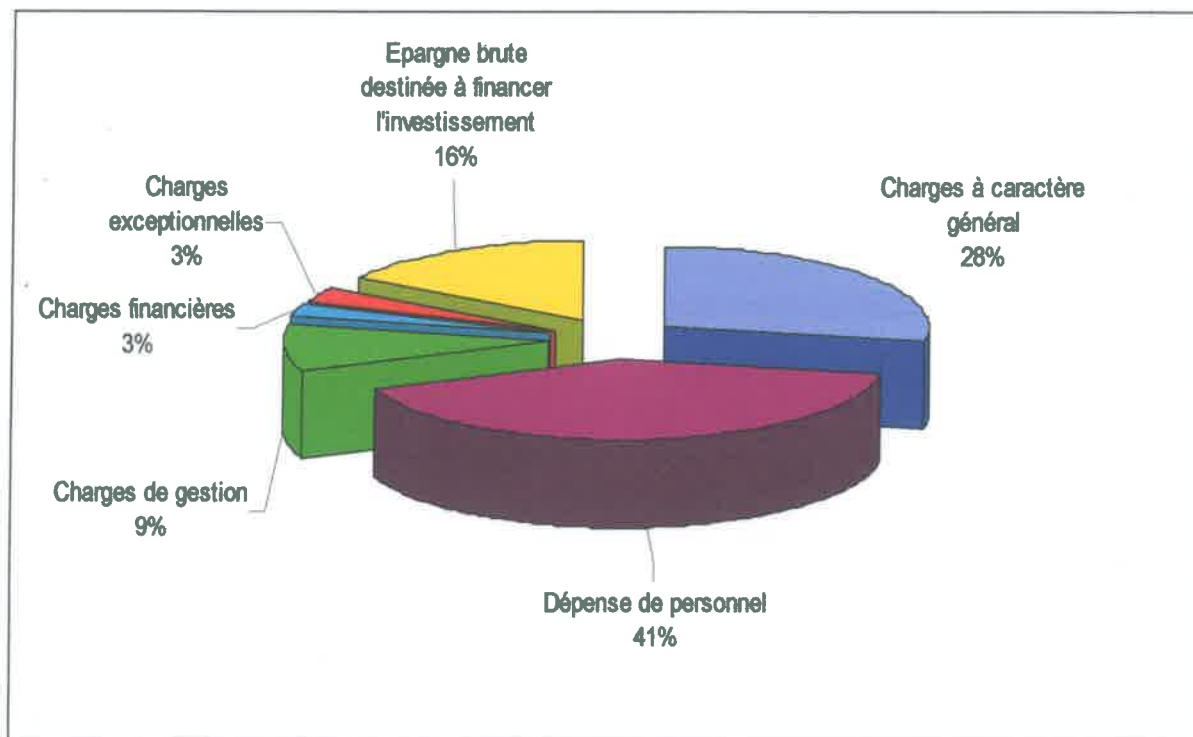
Subventions :

L'ensemble des associations qui avaient sollicitées une subvention en 2011 et qui ont à nouveau reconduit leur demande en 2012, seront satisfaites.

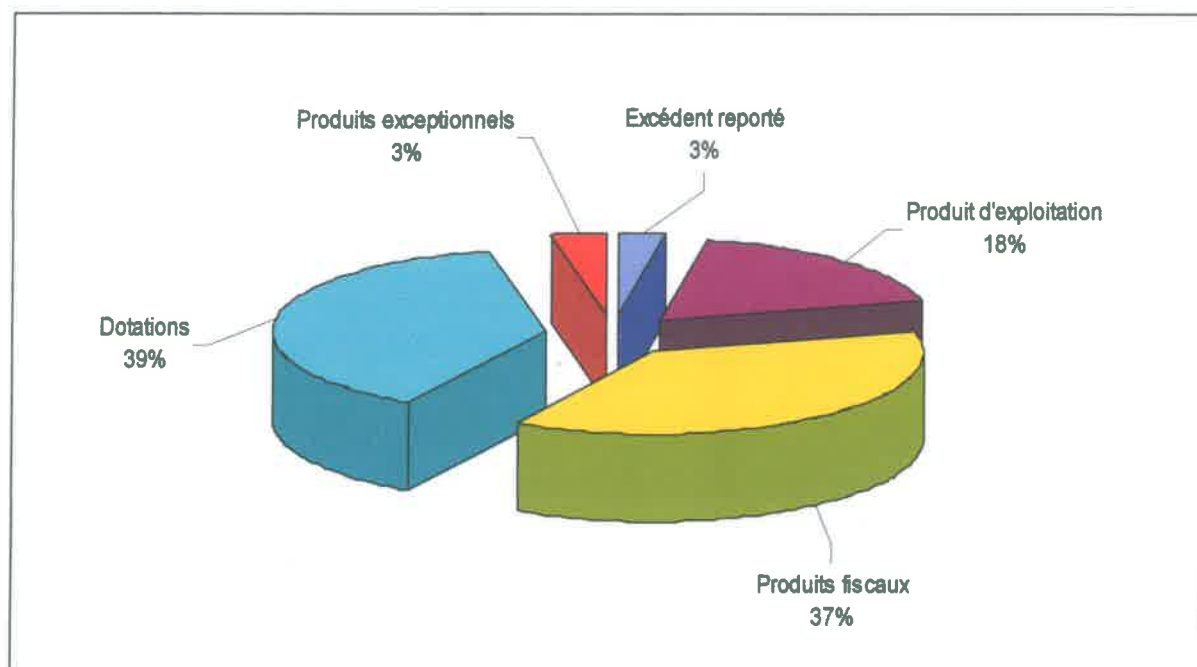
Site Internet :

A noter que depuis la mi mars, le site internet de la commune est en activité, et qu'il est consultable par tous à l'adresse suivante : www.gomene.fr.

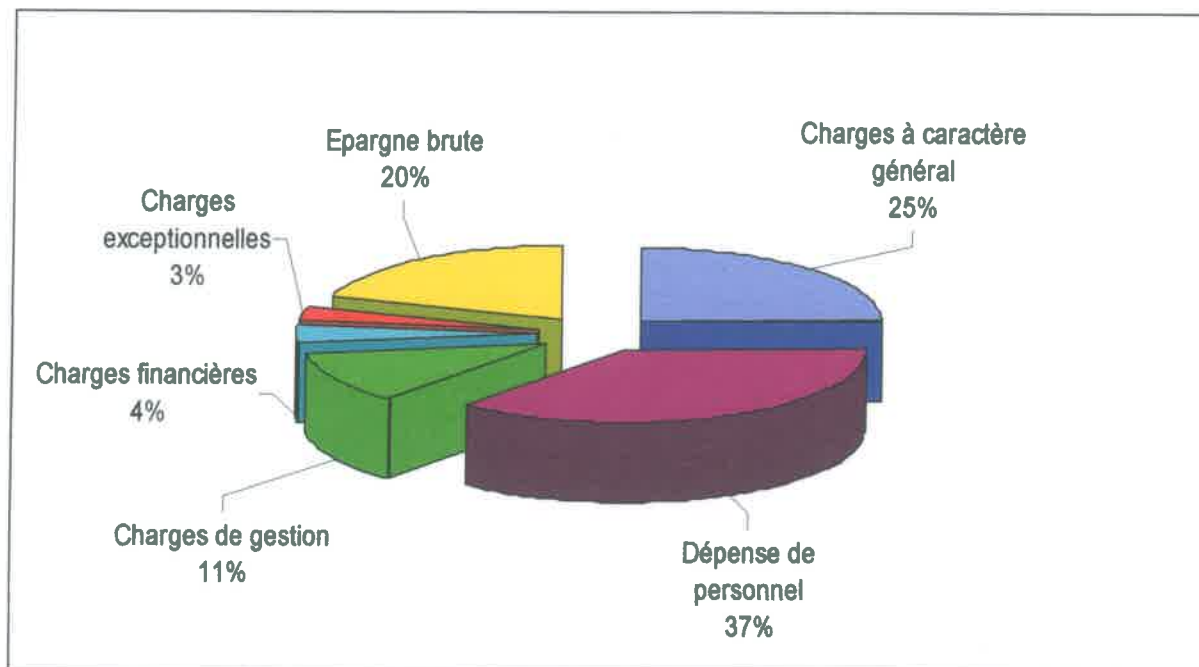
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2011



REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2011



REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2012



REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2012

